



HAL
open science

Bordeaux en fête. les noces de Louis XIII et d'Anne d'Autriche

Laurent Coste

► **To cite this version:**

Laurent Coste. Bordeaux en fête. les noces de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. La fête en Aquitaine, FHSO-SHAAPB, 2008. hal-02377710

HAL Id: hal-02377710

<https://hal.science/hal-02377710>

Submitted on 24 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

BORDEAUX EN FETE : LES NOCES DE LOUIS XIII ET D ANNE D AUTRICHE

« A midy, part de Bourg. Entre en batteau couvert que Mrs de la ville luy avoient envoié. La Reine, Madame et autres princesses dedans. A quatre heure, il dit qu'il veult souper de ce qu'il avoit commandé luy mesme ; au près du gouvernail, accomode une serviette sur un petit ais. Soupe... dict qu'il a soupé. Arrive à Bordeaux par la porte des Salenis. Va en carrosse à l'église Saint-André, et à l'évêché où il logea »¹. C'est en ces termes assez laconiques que Jean Héroard, médecin personnel de Louis XIII relate l'arrivée à Bordeaux en ce mercredi 7 octobre 1615. La Cour s'installe dans la capitale de Guyenne qui devient pendant deux mois la capitale du royaume de France. Bordeaux manifeste ainsi son allégeance envers le souverain et organise des fêtes grandioses mais fort coûteuses. Comme le roi est jeune et aime s'amuser, il lui faut des distractions quotidiennes, celles du moins qu'une capitale de province peut offrir. Quelques grandes fêtes et les deux mariages royaux viennent rompre la monotonie de ces longues journées d'automne.

La préparation du séjour royal:

Lorsque les Bordelais accueillent le jeune roi et sa cour à l'automne 1615, cela fait un demi-siècle qu'un souverain n'était pas entré dans sa bonne ville de Bordeaux². Il fallut donc se replonger dans les archives pour se remémorer le cérémonial usité lors des entrées royales précédentes, celles de François I^{er} en 1526 et celle de Charles IX en 1565³. La ville fut décorée pour accueillir le roi et son entourage, ce qui ne

¹ M. Foisil (dir.), *Journal de Jean Héroard Médecin de Louis XIII*, Paris, 1989, T. 2, p. 2319.

² Sur les entrées royales, on consultera avec profit les publications et le site internet de l'université canadienne de Concordia.

³ J.-M. Chartron, « Les entrées solennelles à Bordeaux au XVI^e siècle », *Revue historique de Bordeaux*, 1930, T. XXIII, p. 53-55, 99-100.

fut pas sans conséquences sur les finances de la ville, l'accueil devant être digne d'un hôte prestigieux entre tous, le Roi de France, héros majeur des grandes entrées royales⁴.

Bordeaux est en fête, Bordeaux accueille son roi. En de pareilles circonstances, il faut décorer les rues, faire de la cité médiévale un véritable théâtre baroque, digne d'un mariage royal, symbole de l'amitié franco-espagnole. Mais décorer ne suffit pas et il faut aussi nettoyer les rues malodorantes d'une ville encore médiévale, particulièrement le long du trajet officiel. La jurade ordonna donc « à tous ceux qui habitoient les fossés des Salinières, de l'Hôtel de Ville, des Tanneurs et des rues du Collège des Loix, Tuscanan, d'Espignadoux jusqu'au palais archiépiscopal, de tendre leur maison et tenir les rues nettes le jour que la Reine régnante arriveroit en cette ville »⁵.

La municipalité fit donc installer trois grandes pièces d'architectures à trois endroits stratégiques. Au Chapeau rouge, on dressa un immense portail à double corps à la Corinthienne, haut de vingt mètres. Cet ensemble, agrémenté de galeries, fut décoré d'emblèmes et d'inscriptions, et surtout d' « images au naturel & en pleine bosse du feu Roy Henry le Grand & la Reyne mère »⁶. Un portail fut aussi installé à la porte du Médoc qui fut embellie de « superbes bastimens »⁷. Le plus bel ensemble fut monté place Saint-Projet. Sur la partie avant du portail, l'on pouvait admirer Saint Louis faisant un exhortation au jeune roi tandis que dans l'arcade la déesse Flora à genoux jonchait le sol de fleurs de lys au devant du roi et de la reine. De l'autre côté, les passants pouvaient admirer un portrait à cheval du roi Henri IV, plus grand que nature. Des inscriptions latines rappelaient aux Bordelais et au souverain les qualités de la ville et ses attentes : *Fidelitati aquitanicae*, *Nobilitati aquitanicae*, *Securitati aquitanicae* et *Fortitudini aquitanicae*. La noble et antique ville de Bordeaux, rejetant dans l'oubli son odieuse révolte de 1548 attendait de son roi la sécurité et la paix, dans une région où les tensions religieuses n'étaient pas totalement apaisées. Elle prenait la tête de l'Aquitaine, cette vieille province romaine, rebelle certes lorsque ses privilèges étaient menacés mais fidèle envers un roi juste et généreux. Deux pyramides à trois faces avaient été en outre dressées dans la ville, la plus belle rue du Chapeau rouge, une seconde plus rustique sur la place Saint-Projet. À l'extérieur de la ville, près du couvent des Chartreux, aux Chartrons, mais un peu à l'écart des marais, la ville avait fait édifier une longue « galerie des harangues » destinée à la réception officielle du roi. Dans cette « théâtralisation rituelle » qu'est l'entrée royale, le premier défilé nécessite en effet que la municipalité vienne accueillir son hôte à l'extérieur des murs de la ville⁸. Il s'agit en effet d'une manifestation d'hospitalité et non de soumission. Cette localisation permettait d'accueillir Louis XIII qui aurait

⁴ R. E. Giesy, « Modèles de pouvoir dans les rites royaux en France », *Annales E.S.C.*, 1986, p. 591.

⁵ Cité par M. Favreau, « Deux couronnes en représentation : les mariages franco-espagnols de 1615 et 1659 », dans Ch. Mazouer (Actes édités par), *Les Lieux du spectacle dans l'Europe au XVII^e siècle européen*, Colloque de Bordeaux3, 11-13 mars 2004, Tübingen, 2005, p. 286.

⁶ *La Royale reception de leurs Majestez tres Chrestiennes en la ville de Bourdeaus, ou le siècle d'or ramenè par les alliances de France et d'Espagne*, Bordeaux, S. Millanges, 1615, p. 30.

⁷ H. de Morilhon, *Le Persée françois, avec les mariages et entrées royales à Bourdeaus*, Bourdeaus, Vernoy, 1616, p. 350.

⁸ M.-F. Wagner, « Vers la disparition du lieu de la cérémonie. La tribune des harangues dans les entrées royales au XVII^e siècle », dans Ch. Mazouer (Actes édités par), *Les Lieux du spectacle dans l'Europe au XVII^e siècle européen*, Colloque de Bordeaux3, 11-13 mars 2004, Tübingen, 2005, p. 262.

emprunté préalablement la Maison Navale sur la Garonne, avant de rejoindre rapidement la porte du Chapeau-Rouge où était prévue l'entrée dans la cité. Cette longue tribune en équerre était décorée avec exubérance et sa partie centrale avait été équipée d'un dais en forme de couronne pour placer le trône du souverain. Il s'agissait très certainement d'un imposant ouvrage de charpenterie comme cela s'était déjà pratiqué dans les décennies précédentes. Le jour de l'entrée royale, tout était prêt et le public put admirer « les beaux portiques, pyramides, statues, fontaines pissans vin, eau et lait, rochers et autres beaux artifices dont les rues » avaient été décorées⁹.

Dans son journal, Jean Héroard fait allusion à l'arrivée du roi par le fleuve dans un « bateau couvert que Mrs de la ville luy avoint envoié ». Bordeaux est un port implanté le long d'un fleuve large et impétueux mais ne dispose pas alors de pont. Les entrées solennelles de grands personnages se font donc par la Garonne, qu'elles arrivent du Sud comme François I^{er} et Charles IX ou du Nord comme Louis XIII. C'est une arrivée toujours impressionnante comme l'indiquent les témoignages des voyageurs de l'époque et comme le montrent les pittoresques gravures du dessinateur hollandais Herman Van der Hemm, venu quelques années après le mariage royal¹⁰. La cour, partie de Paris le 17 août, est à Barbezieux le 4 octobre, à Montlieu le 5, à Bourg le 6. C'est de là que le roi part à bord du bateau, c'est à dire à bord d'une maison navale. Même si J.-M. Chartron en fait un élément autochtone, on ne peut s'empêcher de rapprocher de navire du brigantin de Rouen ou du Bucentaure de Lyon. Il s'agissait d'un navire surmonté d'une maison avec fenêtres, décorée aux armes de la ville et conçue de manière à procurer aux visiteurs de marques un confort relatif pendant la traversée. Faute de registres de comptabilité, on ignore le coût de cette embarcation mais il est fort probable que l'on se contenta de restaurer l'ancienne. Le 11 septembre, c'est à dire moins d'un mois avant l'arrivée du souverain, la mairie chargea le sculpteur Jacques Huguelin d'édifier en quinze jours quatre figures peintes de 1,20 m de haut et quatre autres de 1,50 m pour décorer la maison navale¹¹. C'était selon les descriptions des témoins « un palais asses capable, accompagné de ses galeries, chambres & portiques ; enrichy de veloux au dedans, de peintures au dehors, & d'emblèmes partout »¹². Le décor avait une tonalité fluviale puisque, outre un fleuve Garonne chenu, couvert de joncs et de roseaux, on avait peint l'embarquement de César. Massive, elle était tirée par quatre galions et soixante matelots « habillés des livrées de la ville ». Un doute subsiste cependant car il est probable que le roi n'ait pas utilisé la Maison navale initialement prévue à son intention. Le clerk de ville Jean Darnal note en effet dans sa *Chronique* que les députés de la ville conduisirent à Bourg « la Maison navale préparée pour la

⁹ *Louis XIII à Bordeaux. Relation inédite publiée d'après un manuscrit de la Bibliothèque Nationale*, par Ph. Tamizey de Larroque, p. 261.

¹⁰ E. Dupont, M. Favreau, *Herman Van der Hem (1619-1649). Un dessinateur hollandais à Bordeaux et dans le Bordelais au XVII^e siècle*, Camiac, 2006, T. 2, p. 8, 10, 12.

¹¹ P. Roudié, « Recherches sur la sculpture à Bordeaux au XVII^e siècle », *Revue historique de Bordeaux*, 1976, T. XXV, p. 23. Ch. Braquehay, *Documents pour servir à l'histoire des Arts en Guienne. Les Peintres de l'hôtel de ville de Bordeaux et des Entrées royales depuis 1525*, Paris, 1898, p. 205-206.

¹² *La Royale reception*, op. cit., p. 21.

Reyne, laissant celle du Roy qui estoit trop grande et vaste »¹³, à moins qu'ils n'aient jugé préférable de ne pas l'endommager pour l'entrée officielle.

Recevoir un souverain avec les honneurs dus à son rang c'est recevoir la Cour, l'héberger, décorer la ville, multiplier les fêtes et les réjouissances publiques. Cela a un coût, très élevé pour les finances d'une ville. Compte tenu de la faiblesse des revenus patrimoniaux et de la fragilité de l'équilibre budgétaire, le passage de la cour représente une charge très lourde, impossible à supporter sans recourir à des ressources supplémentaires, extraordinaires, tirées le plus souvent de l'emprunt, surtout lorsqu'il s'agit de faire face à des obligations immédiates. Si de grandes villes comme Aix-en-Provence ou des petites comme Cadillac, en Guyenne, conservent encore de volumineux registres de comptabilité, tel n'est plus le cas à Bordeaux. Ce sont en effet les dossiers comptables qui ont le plus souffert de l'incendie des archives municipales en 1862. L'on ne conserve qu'un feuillet brûlé pour l'année 1615, aucun document pour 1616 et des fragments pour les années 1617-18¹⁴. Ces lacunes béantes ne peuvent être compensées par le registre de délibérations puisque les volumes allant du 3 août 1614 au 1^{er} août 1617 étaient déjà manquant en 1758 ! L'on peut toutefois considérer, sans pouvoir quantifier exactement, que, comme cela se produisait en cas de dépenses imprévues, le trésorier faisait appel aux rentiers bordelais, riches bourgeois, conseillers au parlement, hommes de loi, voire institutions ecclésiastiques. D'ailleurs, lors d'une délibération du 29 juillet 1615, il avait été décidé de recourir à l'emprunt en cas de besoin « n'ayant ledit hostel de ville aucuns deniers »¹⁵. On est loin en tout cas des frais occasionnés par la réception de grands personnages. En 1612, les frais de réception du duc de Pasterans, ambassadeur d'Espagne, avaient été estimés à 2400 livres, couverts déjà par un emprunt et en 1613, les frais d'entrée du prince de Condé s'étaient élevés à 2624 l. 7 s. et 10 d¹⁶. Les frais de séjour de Louis XIII et de Marie de Médicis à Nantes, un an auparavant, avaient été moins élevés, environ 25 à 30000 l, mais il n'y avait pas eu de mariage sur les bords de la Loire¹⁷. Pour faire face aux frais considérables « d'ung sy grand et auguste voyage », un arrêt du conseil d'État du 27 octobre 1615 ordonna que les sommes seraient imposés sur tous les taillables de la généralité de Bordeaux pour éviter que la capitale ne supporte à elle seule cette charge. Un second arrêt du 4 mai 1617 fixant les frais de l'entrée et du mariage à 128137 l. 3 s. 10 d., en imposa le paiement sur trois ans, un tiers étant à la charge des habitants taillables de la généralité. Le trésorier rencontra cependant l'opposition des syndics des communautés rurales qui multiplièrent les oppositions contre la levée de cette somme. Les Libournais, notamment, furent exemptés du paiement de leur quote-part, ayant à s'imposer 6000 l. sur deux ans pour couvrir les frais de passage du roi dans leur ville.

¹³ J. Darnal, *Chronique bourdeloise composée cy devant en latin par Gabriel de Lurbe et depuis continuée & augmentée par Ian Darnal*, Bordeaux, Simon Millanges, 1619, p.87.

¹⁴ A. M. Bordeaux CC 18 (1615), CC 19 (1617), CC 20 (1617-18). Ces lacunes ne peuvent être comblées par les autres fonds d'archives. M. Favreau, art. cité, p. 282-283.

¹⁵ A. D.Gironde 3 E 14820 Bouhet f) 1131.

¹⁶ A. M. Bordeaux Fond Baurein ii26.

¹⁷ S. Garcia, *Les entrées de ville à Nantes, du milieu du XVI^e à la première moitié du XVII^e siècle*, mémoire de maîtrise sous la direction de G. Saupin, Nantes, 1996, p. 45, 56. Voir aussi G. Saupin, « Les entrées de ville à Nantes au XVII^e siècle », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, T. LXXI, 1994, p. 155-180.

Le bilan est lourd et pèse sur les finances car avant d'être remboursés des frais, il fallut emprunter et verser des intérêts. Le lendemain de la réunion municipale du 29 juillet, la municipalité empruntait la somme de 40000 livres à Arnaut de Gasq, abbé de Saint-Ferme, pour faire face aux premiers frais¹⁸. En novembre, pendant le séjour du roi, le Trésorier Dorde Torrisson reçut encore 12000 livres, 7500 de l'avocat Guillaume de Massiot, 3000 de Jehan de Lafargue, sieur du Picheq et 1500 de l'avocat Jacques Duval¹⁹. À ce titre, le passage de la cour suscite la même gêne financière qu'une épidémie de peste ! Entre août 1629 et août 1630, la ville dut emprunter un minimum de 50000 livres auprès des parlementaires bordelais. Ces frais se rajoutèrent à la charge du séjour royal. Un arrêt de 1624 avait bien octroyé une aide de 40000 livres mais en janvier 1641 les jurats se plaignaient encore au chancelier de n'avoir rien perçu²⁰. On comprend ainsi les causes profondes de l'endettement des villes qui n'était due à leur mauvaise gestion et aux soubresauts de la Fronde comme Colbert voulut le faire croire²¹.

Le Roi et la Cour à Bordeaux

L'accueil d'un souverain n'est pas une affaire mineure. Les autorités doivent multiplier les signes de fidélité et de soumission. Le roi était parti de Paris le 17 août. Quelques semaines plus tard, la cour est à Poitiers où deux jurats, l'avocat Jehan de Claveau, substitut du procureur général et le marchand Jehan Dubernard, viennent lui présenter leurs hommages. Lorsque l'on apprend l'arrivée de la cour à Bourg-sur-Gironde, le mardi 6 octobre, le clerc de ville Jean Darnal et l'avocat François de Fonteneil s'y rendent. Après les discours d'usage et la présentation de la Maison navale, le départ eut lieu entre une et deux heures de l'après-midi. « La mer fut un peu fascheuse » rapporte Jean Darnal et lorsque le convoi arriva à Bordeaux, il était déjà cinq heures du soir. Louis XIII entra « à petit bruit dans la ville »²² car tous ses gardes du corps n'étaient pas encore arrivés et il souhaitait faire son entrée solennelle aux côtés de sa future épouse, Anne. Le roi et sa suite furent accueillis néanmoins par les jurats près de la porte des Salinières et escortés par les gardes bourgeoises. Les carrosses du roi, de la reine mère et de Madame, bruyamment acclamés par la foule des badauds, se frayèrent un chemin vers le palais de l'archevêque et le fort du Hâ à travers la rue des fossés de l'hôtel de ville. C'est donc avec une relative discrétion que le roi de France et de Navarre fit son entrée à Bordeaux. Il en fut un peu de même pour la future reine de France. Dona Anna Maria Mauricia, accompagnées de ses dames de compagnies et de son escorte, avançait lentement, retardée par le mauvais état des chemins en automne et surtout par sa suite, carrosses, chariots et mulets transportant son trousseau. Jupes, chapeaux, manteaux, chemises, robes

¹⁸ *Archives historiques du département de la Gironde*, document CXLVIII, T. 25, Bordeaux, 1888, p. 308-311.

¹⁹ A. D. Gironde Bouhet, 3 E 14820 f° 1131, 1202, 1204.

²⁰ *Archives historiques de la Gironde*, Document CLXXXIII, Bordeaux, T. 2, 1860, p. 214-215.

²¹ Ch. Blanquie, « La vérification des dettes de Bordeaux (1665-1670) : la Fronde, quinze ans après », *Annales du Midi*, T. 113, n° 233, p.39-40.

²² *L'heureuse arrivée du Roy dans Bourdeaus et ce qui s'y est passé depuis*, Bourdeaus, Simon Millanges, 1615, p. 6.

en satin, en velours, en moire de soie, robes d'apparat brodées d'or et d'argent, rehaussées de perles, flacons de parfum, bijoux, perles, bagues, bracelets de diamant, 24 paires de chaussures en cuir de Cordoue, 60 draps, 100 serviettes, 72 linges fins, 72 mouchoirs de hollande, dentelles, fraises, 360 rubans sans compter les meubles²³. Á Castres sur Gironde, elle rencontre le jeune roi venu la surprendre. « Io son incognito ! » crie le jeune adolescent, ravi de son escapade. On tira la canon et l'on escorta la jeune reine avec des flambeaux au milieu des rues illuminées car la nuit était déjà tombée sur la capitale de Guyenne.

Le déplacement du roi Louis XIII à la rencontre d'Anne d'Autriche est l'occasion pour le jeune roi de visiter son royaume comme le faisaient ses prédécesseurs Valois dans la seconde moitié du XVI^e siècle. Mais le roi voyage accompagné de la reine-mère, des ministres des grands officiers de la couronne, de la cour sans oublier une escorte militaire nécessaire en ces temps assez troublés. Ne craignait-on pas des manifestations d'hostilités ? Les troupes furent d'ailleurs une petite expédition dans les environs de Guitres et de Coutras où la rumeur fait, à tort, état d'atroupement. Le voyage est long, ce qui permet à la ville de se préparer au choc que représente un séjour prolongé. Le roi avait envoyé M de la Noué, un de ses maréchaux des logis²⁴, avec la mission de préparer, avec l'aide de trois ou quatre fourriers, le logement de la cour. Le mobilier d'apparat, les magnifiques tapisseries destinées à décorer le chœur et la nef de la cathédrale furent entreposées au noviciat des jésuites, près de l'église Sainte-Croix Le logement du roi fut préparé avec soin au palais archiépiscopal de Mgr François de Sourdis, celui de la reine mère au château du Hâ qui hébergeait à l'époque le gouverneur de Guyenne. Marie de Médicis aurait été ainsi très près de la cathédrale mais l'incommodité du bâtiment lui ayant déplu²⁵, elle fit transférer son mobilier cher Raymond Martin, receveur général des décimes en Guyenne qui possédait un très bel hôtel particulier rue du Mirail²⁶. L'hôtel jouxtant le jardin du collège jésuite de la Madeleine, la reine mère qui désirait s'y délasser sans contourner le bâtiment par la rue fit démolir une partie de la muraille pour que l'on ouvre une porte.

Madame Élisabeth de France qui devait se marier avec l'infant Philippe fut installée chez Monsieur de Beaumont, doyen des conseillers aux requêtes. Charles de Lorraine, quatrième duc de Guise, gouverneur de Champagne et de Lorraine, procureur fondé du roi d'Espagne fut logé chez le frère de Raymond Martin, Mathieu, seigneur de Laubardemont, conseiller secrétaire du roi, audencier en la chancellerie près le parlement de Bordeaux, qui venait d'emménager dans le superbe hôtel qu'il venait de faire construire entre 1608 et 1612, sur les fossés du Chapeau rouge, légèrement en contrebas des Piliers de tutelle, à proximité du fleuve²⁷. Le Chancelier, Nicolas Brûlard de Sillery, fut logé chez le Président Marc-Antoine de Gourgues et Charles de Gonzague, duc de Nevers, fondateur de Charleville, à l'hôtel du sieur Fumouse. Pour le reste de la cour, le clerc de ville Jean Darnal rapporte que « tous

²³ C. Dulong, *Anne d'Autriche*, Paris, 2000, p. 12.

²⁴ Sans doute Odet de La Noué, conseiller du roi et chambellan ordinaire de Sa Majesté, fils du célèbre François de la Noué.

²⁵ *L'heureuse arrivée du Roy dans Bourdeaux ...*, op. cit., p. 7.

²⁶ Aujourd'hui annexe du Lycée Michel Montaigne.

²⁷ B. Kuntz, « L'hôtel de laubardemont », *Revue historique de Bordeaux*, T. XXI, 1972, p. 48.



L'hôtel Raymond Martin, rue du Mirail (Etat actuel. Cl. L. Coste)

les grands de la ville n'espargnèrent leur logis pour contenter leurs majestez, & les princes, & seigneurs de la suite »²⁸. L'on vit alors les courtisans s'éparpiller dans la ville, que ce soit des gentilshommes comme Claude et Martin de Labardin, Jean de Granserge, des officiers des Maisons du Roi et de la Reine comme Bertrand Berthaud, Jérôme de Comane, ou des fournisseurs habituels de la Cour comme le marchand fruitier parisien Urbain Colas²⁹.

Louis XIII séjourna du mercredi 7 octobre au jeudi 17 décembre 1615 et l'on peut reconstituer son emploi du temps grâce aux annotations de son médecin personnel. Il faut en effet occuper pendant deux mois un jeune roi de 14 ans dans une ville de province. Il va à la messe tous les jours, à l'évêché même où il loge, aux Chartreux, à Saint-Seurin, aux Augustins, aux Récollets, à la cathédrale mais surtout à Saint-Eutrope. Cette petite église, située à l'est de la cathédrale, connue aussi sous le nom de Notre-Dame-de-la-Place, avait été confiée en 1607 par le cardinal de Sourdis aux prêtre irlandais qui durent la partager jusqu'en 1621 avec la confrérie de la Treizaine³⁰.

²⁸ J. Darnal, *Chronique bordelaise, op. cit.*, p. 87

²⁹ L'on peut identifier une partie de ceux qui s'installèrent à Bordeaux « étant à la suite de Sa Majesté » grâce aux contrats que ceux-ci passent chez les notaires bordelais. On ignore à peu près tout du lieu où ils furent hébergés. Citons quelques exemples Arch. Dép. Gironde 3 E 14820 f° 1080, 1086 ; 3 E 6483 f° 727, 805 ; 3 E 9090 f° 708, 742, 745 ; 3 E 10649 f° 1091, 1131 ; 3 E 11254 f° 403, 417.

³⁰ Cette église fut détruite en 1880 lors de l'alignement de la place Pey-Berland. L. Desgraves, *Evocation du vieux Bordeaux*, Bordeaux, 1989, p. 95-96.



Vestiges de l'église Saint-Eutrope (Cl. L. Coste)

Le roi doit se divertir : il va donc régulièrement à la chasse dans les environs ou va jouer au jeu de paume. Ce sont ces passe-temps favoris : il se rend dix-sept fois à la chasse et va au jeu une trentaine de fois, près d'un jour sur deux et certains jours à plusieurs reprises, comme le 27 et le 29 octobre ou le 17 novembre. Les riches bordelais aimaient s'y délasser. La ville comptait alors au minimum une dizaine de ces grandes salles. Cela peut paraître peu par rapport à d'autres villes du royaume puisque, à la fin du XVI^e siècle, on en dénombrait plus de 200 à Paris, une quarantaine à Orléans et une trentaine à Rouen. Ceux dont l'emplacement a pu être identifié se trouvaient surtout dans la vieille ville, près du Palais de l'Ombrière, près de l'hôtel de ville ou enfin au nord de l'évêché. Louis XIII s'est donc adonné à son sport favori dans l'un de ces établissements, peut-être dans l'un des plus

prestigieux, celui que possédait la famille de Mullet, grand lignage parlementaire, rue du Pas Saint-Georges³¹ ou bien dans celui que le conseiller Jean de Gaufreteau avait fait

³¹ A. de Luze, « Les jeux de paume à Bordeaux », *Revue historique de Bordeaux*, 1931, T. XXIV, p. 107-108.

construire, non sans mal, à proximité du couvent des Feuillants qui lui avaient intenté un long procès à ce propos. « Le proverbe dit qu'une rivière, un bon avocat ou autre homme de pratique et de palais et une mauvaise femme sont trois mauvais voisins : mais certes on peut ajouter les moines pour quatrième » note-il dans sa célèbre chronique. Le roi aime aussi la comédie : on joue plusieurs fois devant lui, les 25, 27 et 29 octobre, les 8, 11, 14 et 15 novembre. Le 4 décembre, sans doute lassé, il refusa de se rendre au collège des jésuites pour assister à une représentation du mariage de Salomon³².

Les grandes fêtes

Pendant un séjour si long, un peu plus de deux mois, la présence de la cour fut marquée par de nombreuses festivités, organisées par la municipalité et les principaux corps constitués. Quelques événements marquants montrent l'état d'esprit festif qui régnait alors dans la capitale de la Guyenne.

L'entrée royale du 19 novembre avait obéi aux usages traditionnels, le défilé de notables précédant l'entrée du roi dans sa bonne ville et la remise des cadeaux³³. Le maire, Antoine de Roquelaure et les jurats firent acte de soumission et remirent les clefs d'argent doré au souverain. Le premier jurat, Jean de Ségur, seigneur de Francs et de Saint-Ujan, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi porta la parole pour une ville, port de la lune, qui faisait allégeance à des astres glorieux et bienveillants, Louis et Anne : « Aymez vostre ville de Bourdeaus, Sire, s'écria-t-il, qui n'a manqué n'y ne manquera jamais de fidélité, & faicrtes luy gouster les fruicts de vostre paternelle affection ; maintenez-la en ses libertez & privilèges »³⁴. Au Chapeau-Rouge, les jurats portèrent les dais royaux pour honorer Louis, à cheval, et Anne, étendue sur une litière. Le roi avait alors montré ses talents de cavalier sous les yeux admiratifs de Marie de Médicis qui observait la scène depuis l'hôtel de Mathieu Martin.

Les jurats organisèrent une somptueuse réception le lendemain. L'Hôtel de ville, ensemble disparate de bâtiments situés le long des fossés, à proximité de la Grosse Cloche et de l'église Saint-Éloi, fut décoré en conséquence. La municipalité, dirigée par Arnaud de Roquelaure, lieutenant du roi en Guyenne fit servir au roi et à sa suite « une collation de confitures rares et exquises ». Mais, les salles ne sont pas adaptées à une telle affluence, la présence du roi excite la curiosité, la gourmandise favorise l'incivilité et c'est l'incident ! « Après que le Roy eut prins un plat, ou estoit en sucre le Temple de Salomon avec force singularitez, pour le reserver, & le faire porter, toute la noblesse avec d'autres survenans, qui s'estoient glissez dans la sale,

³² Journal de J. Héroard. M. Foisil, *op. cit.*, p. 2333.

³³ M.-F. Wagner, art. cité, p. 261.

³⁴ M.-F. Wagner, D. Vaillencourt, *Le Roi dans la ville. Anthologie des entrées royales dans les villes françaises de province (1615-1660)*, Paris, 2001, p. 146.



L'hôtel Mathieu Martin cours du Chapeau Rouge (Etat actuel. Cl. L. Coste)

se jettèrent avidement sur lesdites confitures, qu'ils renversèrent plats & tables, & cassèrent presque tous lesdits plats, & bassins qui estoient de vaisselle de Fayance, se jettèrent tous sur les planches, pour amasser lesdites confitures ; & le Roy estoit tout assiégé de telles gens ; & fut contrainct de donner un soufflet à un jeune enfant qui se fourroit jusqu'aux jambes de Sa Majesté »³⁵. On imagine la stupeur et l'irritation de Messieurs de Bordeaux. On accéléra donc sans doute le déclenchement du feu d'artifice pour détourner les esprits. Tous les spectateurs purent alors admirer le travail des artificiers et regarder un spectacle original, « un combat entre les Géans montez sur des longues eschasses, avec des habits en façon de barbares, contre les Pygmées, qui estoient deux cens petits enfans de la ville bien en ordre, & dressés aux armes ». C'est alors que, vraisemblablement, les jurats offrirent leurs présents officiels. La reine mère reçut deux grosses pièces d'ambre gris que l'on avait trouvées à La Teste et que l'on avait présentés dans une boîte de vermeil. Louis XIII et Anne d'Autriche reçurent deux magnifiques médailles en or, gravées par deux célèbres artistes de Limoges, les Mabereaux. La médaille offerte au roi portait deux gravures, l'une représentant la ville de Bordeaux, le port et la forêt du Cypressat à la Bastide, l'autre, le souverain à cheval, écrasant des géants. La devise exaltait le défenseur de la vraie foi : « *Sic pereat, nostro qui nos detrudere coelo impius audebit* ». Pour la

³⁵ J. Darnal, *Chronique bourdeloise, op. cit.*, p. 90.

reine, la médaille célébrait d'un côté Bordeaux avec ses monuments, ses murailles, de l'autre les deux jeunes époux se tenant par la main, sous la protection du saint-Esprit. La devise en était « *Ut fulget coelo, natat aequore, regnet in orbe* »³⁶. L'on ignore malheureusement le montant de ces cadeaux mais il devait être élevés. Lors du séjour du roi à Nantes, en 1614, les cadeaux de la municipalité s'étaient élevés à 7400 livres soit un tiers des frais du séjour royal³⁷.

Les jésuites installés au collège de la Madeleine depuis la fin du XVI^e siècle étaient fort désireux de remercier les Bourbons par une réception des plus fastueuses. C'est le dimanche 8 novembre, un mois après son arrivée que le roi et sa suite se rendirent au collège. Les pères jésuites avaient transformé leur établissement, l'un des fleurons de la ville, fort d'un millier d'élèves, en une suite de six théâtres, en un véritable labyrinthe décoré avec exubérance. Le « Portal de clémence », la « montagne de Piété », le « jardin des Hespérides », le « Zodiaque de Justice » et le « Bocage de vaillance » devaient, comme un parcours initiatique, mener le royal invité aux « Champs de l'Immortalité », la dernière composition. Les Jésuites avaient donc fait réaliser six compartiments, décorés de tableaux et de compositions sculptées, animées par des machineries complexes. L'entrée du collège sur les fossés de l'hôtel de ville était décorée par le « portal de clémence », orné d'un hercule géant et de deux grands tableaux représentant « les mouches à miel » et le « Mercure posé ». dès que l'on pénétrait dans la première basse-cour, se dressait une machine « faicte en forme de roc sourcilleus & aspre à merveilles » pouvant s'ouvrir, grâce à un mécanisme caché, sur des sources d'eau artificielles. Il s'agissait de le « Montagne de piété ». Après avoir admiré deux tableaux représentant le couronnement du roi et la piété de Saint-Louis, on pénétrait dans le « Verger de Vigilance » ou « Jardin des Hespérides », enclos carré, décoré de compositions florales, agrémenté de lauriers et de cyprès. Après avoir traversé le « Zodiaque de Justice », machine complexe qui faisait tourner les signes du zodiaque, on pénétrait dans ce que l'on peut considérer comme le plus beau décor de la fête offerte au souverain. Le « labyrinthe ou bocage de vaillance était « un bocage fort espais, a diverses reprises, allées et détours (...) un bocage faict en labyrinthe. Les plus remarquables plantes estoient lauriers, cyprez, iossemains, chesnes verds, aubespins, & pommiers d'amour enlassez gratuitement par ensembles, & taillez en figures chamestres. Les antres, cavernes, & grottes revestues de mousse, le roc tapissé de lierre, les allées d'herbettes, & de fleurs ». l'on parvenait enfin à un grand théâtre de 25 m sur 8, appelé « les champs de l'immortalité ». la promenade du roi était agrémenté de compositions musicales, du son des hauts-bois, des trompettes et des clairons. Dans chaque décor, des élèves déguisées, qui en vertus, comme la Clémence, la Piété, la Vigilance, qui en personnages mythologique comme Jupiter, Mercure ou Ajax, déclamaient des vers à l'intention du roi. Des chœurs entonnaient des Vive le roi ! Après le départ de Louis XIII et de sa suite, et devant l'affluence, les jésuites laissèrent le public déambuler au milieu des décors jusqu'au coucher du soleil.

Mais Louis XIII était venu à Bordeaux pour se marier et les fêtes les plus mémorables

³⁶ Ch. Lasserre, « Une collection de médailles de mariage précédée de la relation des « actions fort mémorables de l'automne 1615 à Bourdeaus », *Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique de Bordeaux*, 1968, T. LXIV, p. 218-219.

³⁷ S. Garcia, *op. cit.*, p. 49.

furent les cérémonies nuptiales. Le dimanche 18 octobre Madame, âgée de 13 ans, épousait le prince des Asturies, Don Felipe, qui en avait 10, représenté par le duc de Guise tandis qu'au même moment en Espagne, Anne épousait Louis XIII représenté par le duc de Lerne. L'on ne pouvait en effet admettre à l'époque qu'une princesse quitte son royaume sans être déjà mariée³⁸. Les mariages bordelais eurent pour cadre la cathédrale Saint-André pour l'occasion décorée par de magnifiques tapisseries brodées de fils d'or et de soie, transportées spécialement depuis Paris. Menuisiers et charpentiers s'étaient affairés pour rendre la nef et le chœur dignes du cérémonial royal. Les garçons du Garde-Meubles avaient aligné les pièces de tapisserie au niveau des parties basses, sous les coursières³⁹. D'autres tentures purent cependant être



La cathédrale Saint-André (Cl. L. Coste)

³⁸ R. Kleiman, *Anne d'Autriche*, Paris, 1993, p. 44.

³⁹ M. Favreau, art. cité, p. 290.

accrochées sur trois rangées dans le chœur, où l'on avait disposé deux chaises recouvertes de velours violet cramoisi parsemé de fleurs d'or. Les cérémonies furent célébrées par des prélats de haut rang, François de Sourdis, archevêque de Bordeaux, Bertrand d'Echaud, évêque de Bayonne, premier aumônier du roi, les évêques de Saintes, Nicolas Cornu de La Courbe, de Bazas, Jean Jaubert de Barrault, et de Rieux, Jean de Berthier. Un incident vint toutefois perturber le cérémonial prévu. Ce ne fut pas en effet le cardinal de Sourdis qui célébra le mariage de Louis et de Anne mais l'évêque de Saintes. L'affaire Hautcastel, curieuse et diversement présentée, empêcha le bouillant prélat d'officier. Le 19 novembre, il y avait eu à la conciergerie du palais une échauffourée lorsque des individus malintentionnés voulurent libérer de force Hautcastel, un gentilhomme condamné à mort. Le cardinal se trouvait, par hasard selon son biographe officiel, à la porte du palais de l'Ombrière et fut mêlé à ce fait divers qui coûta la vie au geôlier. Le 21, Sourdis, reclus à Lormont, supplia la reine mère de lui pardonner mais les esprits n'étaient pas encore apaisés⁴⁰.

Tout avait été préparé avec soin pour un public choisi. Outre les gardes suisses et écossaises, y assistaient les chevaliers de Saint-esprit, les maréchaux de France, les grands officiers de la Couronne, les ducs et pairs, les gentilshommes de la chambre et toute la cour⁴¹. Les principaux notables Bordelais y assistaient, officiers du parlement, du présidial, Trésoriers généraux de France et jurats. Les règles de l'étiquette, le respect des préséances, le souci de dignité imposèrent aux invités de rudes journées. Lors du mariage du roi, le grand maître des cérémonies avait invité les jurats et les magistrats à se rendre à la cathédrale dès 10 heures du matin. Lorsque les invités furent installés, la reine-mère arriva à trois heures de l'après midi, une heure avant le début de la cérémonie⁴². Le roi, vêtu de satin blanc brodé d'or, était couvert d'une cape de brocard d'argent brodée d'or. La reine portait une robe royale de velours violet à fleurs de lys. Son long manteau de plus de sept mètres de long, doublé d'hermine, était porté par les princesses de Conti, de Guise et de Vendôme. La cérémonie fut sans doute un calvaire pour Dona Ana car la couronne, trop lourde, menaçait de tomber et l'on vit plusieurs fois la jeune fille porter la main à sa tête pour la replacer. Après la messe qui dura une heure, on jeta des pièces d'or et d'argent au peuple qui s'était massé à l'extérieur de la cathédrale. Le château trompette fit résonner le canon.

Ces mariages furent l'occasion pour le peuple de manifester son attachement. Un seul incident, annonciateur de tensions futures, vint ternir la joie générale. Selon le témoignage de *L'heureuse arrivée du Roy*, lorsque les navires du port tirèrent des salves de joie, « il y en eut un de La Rochelle, lequel ne voulant pas tirer, se mist à costé »⁴³. Les autres navires, scandalisés par cette attitude, faillirent tourner leurs canons contre le cuistre mais en furent empêchés par les autorités.

⁴⁰ Bibliothèque Nationale, Manuscrits français, fonds Clérambault, volume 366, p. 3295.

⁴¹ *L'heureuse arrivée du roy*, op. cit., p. 13.

⁴² J. Darnal, *Chronique bourdeloise*, op. cit., p. 89.

⁴³ *L'heureuse arrivée du Roy*, op. cit., p. 18.

*

Ainsi, Bordeaux, capitale de la Guyenne, lieu stratégique sur la route d'Espagne, objet de tous les soins des rois de France, avait reçu son jeune roi. La ville pouvait s'enorgueillir d'avoir été le cadre d'un mariage royal. Louis XIII reconnaissant, accorda un anoblissement collectif au corps de ville. La ville avait montré sa fidélité, son attachement mais la dureté du temps allait bientôt l'entraîner sur d'autres voies. La devise *Fidelitati aquitanicae*, fièrement arborée place Saint-Projet, fut sévèrement mise à l'épreuve en mai 1635 lors des émeutes anti-fiscales puis sous la Fronde. La position géographique, l'important commerce de la ville lui permirent cependant de se racheter et d'accueillir à nouveau un jeune roi, Louis XIV qui partait vers l'Espagne signer le traité des Pyrénées et épouser Marie-Thérèse.

242

Laurent Coste

Paru dans *La fête en Aquitaine*, ouvrage collectif, Fédération Historique du Sud-Ouest, Société Historique et archéologique d'Arcachon et des Pays de Buch, Bordeaux, 2008.

Pour citer, pagination identique à la publication p. 229-242